

FORMULE ANIMATION

POUR QUI ?

Association, compagnie, groupe de musique, collectif, société, regroupé sous une structure juridique

POUR QUOI ?

Animation publique – Soirée Jeux, Dégustations, Présentation d’initiatives relevant de l’économie sociale et solidaires ou d’initiatives citoyennes ...

QUAND ?

Mise à disposition 1 soirée (ouverture au public de 18h à 1 heure). Sur disponibilité du bar. Uniquement les lundis, mercredis, jeudis et vendredis (hors cas exceptionnel)

Ouverture au public jusqu’à 01h maximum (pas de fermeture tardive)

MISE A DISPOSITION :

- La salle du bar de la Bobine (jauge 200 personnes, 50 personnes assises en soirée) avec une petite scène non équipée
- 1 régisseur du bâtiment dédié à l’accueil de votre soirée
- Matériels spécifiques à la demande (chaises, tables, etc)
- Espaces de communication de La Bobine (site+facebook+lieu)

TARIF et CONTRACTUALISATION

Convention de partenariat entre la structure accueillie et Projet BOB / La Bobine

Coût de la mise à disposition : GRATUITÉ

POUR L’ORGANISATEUR...

VOS CHARGES :

- Les frais d’achats et d’animation liés à votre événement
- Les frais d’accueil (catering / repas - hébergement - déplacement)
- Les frais de publicité et de communication

VOS RECETTES

- Néant (entrée libre uniquement)

POSTES	MOYENS	Prix HT	Prix TTC
BAR	Salle de bar non équipée de 200 places (50 assises), sanitaires, chaises, tables, fluides...	0€	0€
ACCUEIL / SUIVI	Suivi par un coordinateur et accueil par un régisseur	0€	0€
TOTAL		0€	0€